

Bruxelles, le 2 juillet 2026
(OR. en)

Dossier interinstitutionnel:
2025/0429 (COD)

11261/1/26
REV 1 ADD 1 COR 1

JAI 924
ENFOPOL 246
CRIMORG 143
IXIM 150
DATAPROTECT 223
CYBER 326
COPEN 253
FREMP 230
TELECOM 361
COMPET 894
MI 721
CONSOM 221
DIGIT 185
CODEC 1341
PARLNAT

EXPOSÉ DES MOTIFS DU CONSEIL

Objet: Position du Conseil en première lecture en vue de l'adoption d'un
RÈGLEMENT DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL relatif à
une dérogation temporaire à certaines dispositions de la directive
2002/58/CE en ce qui concerne l'utilisation de technologies par les
fournisseurs de services de communications interpersonnelles non fondés
sur la numérotation pour le traitement de données à caractère personnel et
d'autres données aux fins de la lutte contre les abus sexuels commis
contre des enfants en ligne
– Exposé des motifs du Conseil
– Adopté par le Conseil le 2 juillet 2026

Le présent corrigendum ne concerne pas la version française.
